



CSA-SD 92 du 11 février 2025

Carte scolaire RS 2025

Déclaration de la CGT éduc'action 92

Monsieur le Directeur académique,

Des suppressions ! Des suppressions ! Des suppressions ! Pourtant, le gouvernement est revenu sur la suppression de 4 000 postes d'enseignement pour la rentrée prochaine. On aurait pu enfin baisser significativement le nombre d'élèves par classe, permettant une meilleure adaptation aux besoins de tous nos élèves et réalisant par la même occasion une école plus inclusive. Ou alors on aurait pu travailler de manière réflexive et innovante en créant des postes d'enseignant.es supplémentaires, type PDMQDC. On aurait pu améliorer les conditions de travail des personnels, malmenés en partie car cette école inclusive repose sur elles et eux, sans moyens suffisants. Cela aurait également constitué un gage de confiance envers une profession souvent et injustement décriée. On aurait même pu pourvoir les postes de remplaçant.es !

Mais le rêve a été de courte durée, puisque ces postes ne sont pas pour le 1^{er} degré ; peut-être sont-ils pour les groupes de niveau au collège, mesure de tri des élèves que nous dénonçons toujours. Dans le 1^{er} degré, des suppressions de postes... et de budget pour le plan de formation, voilà tout ce que nous avons !

L'acte 2 du choc des savoirs continue d'entraver la liberté pédagogique des enseignant.es et nie leurs compétences professionnelles par la standardisation des évaluations, la labellisation des manuels et des nouveaux programmes très prescriptifs, mettant l'accent sur les automatismes plus que sur le sens. Nous souhaitons un cadre qui tienne compte de l'ensemble des recherches en science de l'éducation dans le respect de la liberté pédagogique et sans tentative d'imposer les bonnes pratiques liées à une vision univoque et officielle de la pédagogie.

Nous demandons également une juste reconnaissance des compétences et conditions de travail des collègues. Cela passe par un dégel du point d'indice et une augmentation de salaire, mesures favorisant également l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, contrairement au Pacte. Cela passe également par une refonte immédiate de la carte de l'éducation prioritaire, afin que les écoles du quartier des Agnettes à Gennevilliers, du groupe scolaire Ambroise Paré et de la maternelle Reine Henriette à Colombes bénéficient enfin des conditions de travail et d'enseignement des Réseaux d'éducation prioritaire. Les équipes s'y épuisent, et sans moyens supplémentaires, les collègues iront voir ailleurs ; il y a urgence ! Pourtant, les élèves de ces

quartiers ont d'autant plus besoin d'équipes stables et motivées ; équipes qui, dans le quartier des Agnettes, se mobilisent à nouveau pour l'entrée en REP en ce moment même.

Dans l'immédiat, ce sont 30 postes qui doivent être rendus pour la rentrée prochaine, mais environ 115 à l'étude et 230 suppressions. Autant d'écoles où les équipes se verront amputées d'un de leur membre... pour, dans certains cas, rouvrir une classe occupée à titre provisoire en septembre. Il faut à tout prix éviter ces situations qui bousculent les équipes et sont vécus comme une injustice par les collègues qui perdent leur poste.

Quant aux programmes de l'EVARS qui nous semblent indispensables, déjà des voix réactionnaires se font entendre pour s'y opposer, à travers des pétitions notamment ou des pressions directes lors de rendez-vous de remise de livrets par exemple. Nous comptons sur un soutien indéfectible de votre part.